



Agir pour les mammifères sauvages de Bretagne et leurs habitats

Saint-Brieuc le 28/09/2016

Mesdames et Messieurs les membres de la Commission d'Enquête
Direction Départementale des Territoires et de la Mer
5 rue Jules Vallès
22000 SAINT-BRIEUC

Objet : Déposition du Groupe Mammalogique Breton pour l'enquête publique unique sur les demandes d'autorisations relatives au projet de construction d'un parc éolien en mer en Baie de Saint-Brieuc.

Mesdames, Messieurs,

Le Groupe Mammalogique Breton est une association régionale d'étude et de protection des Mammifères sauvages de Bretagne agréée au titre de la protection de la nature et de l'environnement.

A la lecture des pièces émises à l'occasion de la présente enquête publique, et à la lumière des différents échanges que l'association a pu avoir avec par la société Ailes Marines S.A.S., porteuse du projet de parc éolien en mer en Baie de Saint-Brieuc en plusieurs occasions (instance de concertation, rencontres multilatérales), **le Groupe Mammalogique Breton émet un avis défavorable à ce projet.**

Cet avis est motivé par une prise en compte extrêmement lacunaire des chauves-souris dans le projet qui n'apporte aucune garantie quant à l'absence d'atteintes graves aux populations locales et européennes de ces espèces fragiles et protégées par le code de l'Environnement.

Outre le regrettable défaut d'exemplarité en matière de préservation de l'environnement et de la biodiversité dont fait preuve ce projet, les lacunes en matière d'étude initiale, de caractérisation des impacts, et de mesures d'évitement et de réduction des impacts sur les chiroptères sont de nature à ce que la demande d'autorisation de dérogation d'atteinte aux espèces et habitats protégés émise ne soit pas conforme au droit de notre point de vue. Ce point de vue est par ailleurs conforté par les avis émis par l'Autorité environnementale (Avis délibéré n° Ae 2016-14) et le Conseil National de la Protection de la Nature (Avis CP N°2016-1 du 6 juin) qui relèvent également ces mêmes lacunes.

- **Siège régional :** ☒ Maison de la Rivière, 29450 Sizun ☎ 02 98 24 14 00 ✉ contact@gmb.bzh 🌐 www.gmb.bzh
- **Antenne des Côtes d'Armor :** ☒ 10, bd de Sévigné, 22000 Saint-Brieuc ☎ 02 96 61 06 64
- **Antenne Ille-et-Vilaine / Morbihan :** ☒ Château du Mail, 1 rue du Plessis 35 600 Redon ☎ 06 99 70 74 85
- **Antenne de Loire-Atlantique :** ☒ Bleuben, 44530 Guenrouët ☎ 06 35 15 71 03

Le Groupe Mammalogique Breton (GMB), association loi 1901 de protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats, est agréé Association de protection de la nature au niveau régional et membre de France Nature Environnement.





Agir pour les mammifères sauvages de Bretagne et leurs habitats

Nous tenons également à vous indiquer que le Groupe Mammalogique Breton a alerté la société Ailes Marines S.A.S. quant aux risques que fait peser le projet sur les populations de chiroptères depuis 2012, et que nos demandes répétées d'accès aux données d'étude initiale des chiroptères et nos propositions d'échanger sur l'interprétation de celles-ci ont toutes été rejetées (voir copie du courrier en date du 30/10/2014 ci-jointe). Nous avons également plaidé à plusieurs reprises pour que les mesures de réduction des impacts des parcs éoliens sur les chauves-souris, qui ont aujourd'hui démontré leur efficacité (bridage des machines lors des périodes très restreintes de passage des animaux), soient prévues pour ce projet. Là encore malheureusement sans résultat. Nous regrettons donc, que la position constructive de l'association n'ait été entendue par Ailes Marines S.A.S. Alors que nous avons défendu pendant quatre ans la conciliation du développement d'une production d'énergie éolienne en Baie de Saint-Brieuc avec la conservation des espèces de mammifères sauvages menacées que sont les chauves-souris, nous en sommes réduit à devoir rejeter le projet tel qu'il nous est proposé aujourd'hui à l'enquête publique, c'est-à-dire dans une forme tout bonnement incompatible avec la conservation des chiroptères.

Nous vous adressons, en copie de cette déposition, une note argumentée qui reprend plus en détail la liste des lacunes que nous avons relevées dans le dossier :

- **des lacunes méthodologiques importantes dans les inventaires** (réglages inappropriés du matériel, absence d'enregistrements continus sur la zone d'implantation, protocole de transects maritimes fantaisiste), **d'autant plus graves qu'elles conduisent toutes à minorer l'importance de la fréquentation maritime de la baie par les chauves-souris,**
- **l'absence de demande de dérogation à l'interdiction de destruction ou perturbation intentionnelle d'espèces protégées pour la Pipistrelle de Nathusius,** sans aucune justification sérieuse, et ce alors que les seuls éléments démontrés la concernant sont bien qu'elle fréquente l'espace maritime de la baie de Saint-Brieuc de manière très significative,
- **un faisceau concordant d'éléments de bibliographie et de mesures quantifiées dans l'étude de terrain qui attestent de l'existence d'un flux migratoire de la Pipistrelle de Nathusius à travers la baie de Saint-Brieuc** sans que cette présence, déterminante dans l'évaluation, l'évitement et la réduction des impacts du projet (les effets de l'éoliens démontrés sont les plus dramatiques sur les axes de migration) n'engage aucune mesure visant à limiter ces effets,
- **aucune mesure d'évitement ou de réduction des effets du projet sur les chiroptères ne sont prises** en dehors de l'orientation des lumières des bateaux au motif, que les impacts insuffisamment étudiés ne sont pas correctement caractérisables selon Ailes Marines. **Le porteur du projet met donc en avant ses propres lacunes dans l'étude initiale pour justifier de son absence totale de prise en compte des chauves-souris.**

- **Siège régional :** ✉ Maison de la Rivière, 29450 Sizun ☎ 02 98 24 14 00 ✉ contact@gmb.bzh 🌐 www.gmb.bzh
- **Antenne des Côtes d'Armor :** ✉ 10, bd de Sévigné, 22000 Saint-Brieuc ☎ 02 96 61 06 64
- **Antenne Ille-et-Vilaine / Morbihan :** ✉ Château du Mail, 1 rue du Plessis 35 600 Redon ☎ 06 99 70 74 85
- **Antenne de Loire-Atlantique :** ✉ Bleuben, 44530 Guenrouët ☎ 06 35 15 71 03

Le Groupe Mammalogique Breton (GMB), association loi 1901 de protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats, est agréé Association de protection de la nature au niveau régional et membre de France Nature Environnement.





Agir pour les mammifères sauvages de Bretagne et leurs habitats

Le Groupe Mammalogique Breton demande au porteur de projet de prendre les mesures minimales qui s'imposent, de par la réglementation sur les espèces protégées, afin que ce projet de parc éolien en mer en baie de Saint-Brieuc soit rendu compatible avec la conservation des chauves-souris :

- Conduire un complément d'expertise avec enregistreurs continus d'ultrasons déployés en densité suffisante dans la zone d'implantation des éoliennes durant au moins trois ans,
- Mettre en place un bridage préventif des machines lors des nuits de printemps et d'automne selon un plan suffisamment conservateur défini avec les services instructeurs de l'Etat,
- Programmer un protocole adapté de suivi de mortalité au niveau des machines, corrélé avec un suivi de l'activité des chiroptères, qui sera engagé dès la mise en service des premières éoliennes du parc.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos considérations distinguées.

« Pour le Président et par délégation de signature »

Thomas DUBOS

Chargé de mission Etudes et conservation
du Groupe Mammalogique Breton



- **Siège régional** : ✉ Maison de la Rivière, 29450 Sizun ☎ 02 98 24 14 00 📧 contact@gmb.bzh 🌐 www.gmb.bzh
- **Antenne des Côtes d'Armor** : ✉ 10, bd de Sévigné, 22000 Saint-Brieuc ☎ 02 96 61 06 64
- **Antenne Ille-et-Vilaine / Morbihan** : ✉ Château du Mail, 1 rue du Plessis 35 600 Redon ☎ 06 99 70 74 85
- **Antenne de Loire-Atlantique** : ✉ Bleuben, 44530 Guenrouët ☎ 06 35 15 71 03

Le Groupe Mammalogique Breton (GMB), association loi 1901 de protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats, est agréé Association de protection de la nature au niveau régional et membre de France Nature Environnement.

